



LA FEUILLE DE FOYARD DE FEY

Bulletin d'information édité par la Municipalité

Février 2017 - Numéro 22

EDITORIAL DU SYNDIC

Chères concitoyennes et chers concitoyens.

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que syndic de notre belle commune. Voici quelques nouvelles.

LA FEUILLE DE FOYARD

Vous venez de recevoir le 22^{ème} numéro de la Feuille de Foyard de Fey. Ce journal qui a demandé beaucoup de travail à toutes les personnes qui y ont contribué est composé de trois parties, le cahier que vous tenez en main, le cahier historique et un supplément qui parle de l'alimentation dans la 1^{ère} partie du XX^{ème} siècle. La Feuille de Foyard est déposée dans toutes les boîtes aux lettres du village. Les deux cahiers supplémentaires peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du Greffe municipal au 021 887 81 13. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de notre cher journal local qui reçoit chaque année un accueil très favorable. Si vous avez des documents ou des témoignages intéressants sur le passé de notre village ou sur certains de ses aspects inconnus, si vous souhaitez faire connaître vos activités, quelles qu'elles soient, n'hésitez pas à nous les communiquer.

UNE BONNE NOUVELLE

Le 700^{ème} habitant de notre commune est né le 15 décembre 2016. Il s'appelle Gabryel Morel et il va très bien (voir sa photo en page 25). La 600^{ème} habitante était Jordane Borboën, née le 28 décembre 2012. La population de Fey s'est donc augmentée de 100 habitants en quatre ans. C'est le signe d'un beau dynamisme démographique de la part

des parents qui ont foi dans l'avenir car il fut un temps, pas si lointain, où la population du village diminuait chaque année et où des classes d'école devaient être fermées dans notre région. Ce fut le cas pour une des deux classes de Fey en 1971.

SOYONS CONFIANTS DANS L'AVENIR MAIS PRENONS NOTRE DESTIN EN MAIN

Nous pouvons envisager l'avenir de notre village avec optimisme. Les infrastructures sont en très bon état. Les canalisations du village pour l'eau sous pression, les eaux claires et les eaux usées qui ont toutes été posées dans les règles de l'art sont presque neuves. Notre collège, très bien entretenu, accueille dans des conditions idéales les très nombreux enfants de notre village. Le LEB nous permet de nous rendre à Lausanne rapidement et très confortablement. La législature a pris son rythme de croisière, relativement soutenu, car bien garni de projets, comme l'arrivée de l'Atelier Chocolat, le projet de rénovation de la boulangerie, les projets de nouvelles constructions privées qui impliquent l'arrivée de nouveaux habitants supplémentaires et bien d'autres sujets encore. Tout cela nous motive car très intéressant et positif. Une très bonne ambiance règne en séance de municipalité. Chacun a trouvé sa place et apporte son point de vue. Merci à tous ! La municipalité est à votre écoute et essaie de répondre au mieux à vos demandes et questions. N'hésitez pas à nous contacter, soit par email, par téléphone ou oralement. C'est en dialoguant et partageant les problèmes que nous pouvons trouver des améliorations, des solutions. Vous



peuvent aussi trouver toutes sortes d'informations sur le site de la commune www.fey-vd.ch.

Si vous vous intéressez à l'avenir de notre communauté villageoise, si vous souhaitez être informés de manière détaillée, si vous désirez pouvoir prendre part aux importantes décisions qui vont engager notre futur, faites partie du Conseil général. Toutes les personnes ayant le droit de vote sur le plan communal peuvent en faire partie sur simple demande.

REMERCIEMENTS

Pour terminer ce premier message dans la Feuille de Foyard, je tiens à remercier très sincèrement toutes les nombreuses personnes qui œuvrent à notre bien-être. Quelles que soient leurs tâches, toutes sont importantes. Elles sont toutes accomplies avec beaucoup de soin, de diligence et d'efficacité. De plus, il est très agréable de constater que chaque fois qu'une personne est empêchée d'accomplir son travail par un inconvénient de la vie, une autre personne s'annonce spontanément pour la remplacer.

Je forme tous mes vœux pour que l'année 2017 corresponde à vos attentes et au plaisir de vous rencontrer ici ou là !

Votre Syndic

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE FEY – LOVERENS



Fig.1 Le chantier en cours de fouille (mars 2015).
Photo: Archéologie cantonale.

Le 24 février 2015, alors que les travaux d'équipements de la parcelle 122 commençaient doucement, les collaborateurs de l'Archéologie cantonale vaudoise sont sur place pour procéder à quelques vérifications. Ils soupçonnaient en effet le lieu-dit Martélaz d'être significatif de la présence en sous-sol d'une nécropole du haut Moyen Age ou d'une installation sidérurgique. Cependant, un site archéologique surprise est mis au jour car ce sont des traces d'occupations de plus de 3500 ans qui sont révélées.

Aucune tombe n'apparaît mais une riche couche de céramique de l'âge du Bronze moyen qui fait remonter ces vestiges aux environs de 1500 avant J.-C. est mise au jour en bas de la parcelle. Des trous de poteau sont repérés en amont sous l'actuelle maison Haldimann-Laurent. Il s'agit des vestiges (sous la forme

de traces) des poteaux qui soutenaient maisons et structures d'habitations de l'époque.

Une équipe de fouilles est alors mise sur pied afin de documenter puis prélever les vestiges dans le but de libérer au plus vite la zone qui doit faire place à de nouvelles habitations.

A cette occasion, trois pots isolés ont entre autres été mis au jour.

Le premier, en bas de la parcelle en bordure de la parcelle 125, est une jarre d'un diamètre de

50 cm conservé sur une hauteur de 30 cm (Fig.2). Elle reposait à l'envers, le bord sur de petites dalles de schiste brûlées. Le fond était absent et le volume densément rempli de pierres rubéfiées.

Les deux autres pots ont été découverts sous l'actuelle maison Rodriguez. Le premier d'une hauteur de 55 cm pour un diamètre de 60 cm (Fig.3) était presque intégralement épargné. Le second récipient était quant à lui très fragmenté et n'était conservé que sur une hauteur de 30 cm.

Ces trois récipients étaient ornés de cordons lisses ou digités (avec empreintes d'un doigt à intervalles réguliers) horizontaux et/ou verticaux. Ils devaient être partiellement enfouis et parfois même calés par des blocs de pierres.

Il est pour l'heure impossible de connaître leur usage réel mais dans

un contexte d'habitat, une fonction de stockage de denrées alimentaires est privilégiée.

Vu l'ancienneté et la nature érodée des vestiges, les connaissances acquises grâce à ces fouilles sont plutôt ténues, néanmoins il est passionnant de noter que le village de Fey était déjà habité il y a 3500 ans !

De même, le plan et l'agencement de ces habitations ne sont connus que partiellement mais on peut néanmoins espérer que ces bâtiments auraient respectés notre règlement sur le plan d'extension et la police des constructions.



Fig.2 La jarre remplie de pierres en cours de fouille.
Photo: Archéologie cantonale.



Fig.3 Le pot en cours de fouille.
Photo: Archéo développement Sàrl.

Cécile Laurent
selon les données de fouilles de
Géraldine Nater.

PETIT-DÉJEUNER DES AÎNÉS ET DES ENFANTS DU COLLÈGE DE FEY



Les élèves prêts à chanter et à danser

Caroline, Virginie, Anita, Patricia, Rosa et Carine (Photos JML)



Cette traditionnelle et sympathique manifestation a réuni presque cent personnes à la grande salle au début du mois d'octobre 2016 grâce à la collaboration des enseignantes du collège de Fey, de leurs élèves ainsi que des six dames du village qui ont assuré le service.

La  remercie toutes ces personnes.

A refaire l'automne prochain.

La 

90ÈME ANNIVERSAIRE DE CLAIRE JOBIN



Claire Jobin devant une de ses tapisseries réalisée d'après un carton de son mari (photo JML).

Mme Jobin a fêté son 90ème anniversaire le 18 octobre 2016. Elle est arrivée à Fey avec son mari Arthur au mois d'août 1985 dans la ferme de la famille Poschung qu'ils avaient achetée.

Elle fut l'épouse d'Arthur Jobin (1927 - 2000) peintre, sérigraphe et coloriste bien connu. Elle est la mère du danseur et chorégraphe, très connu lui aussi, Gilles Jobin.

En parallèle à son mari, Claire Jobin a développé ses propres créations artistiques comme lissière-tisserande. Elle a réalisé ses œuvres d'après les cartons de son époux.

La 

Arthur Jobin présentant une de ses œuvres.



70 ANS DE L'ENTREPRISE BOUCARD SÀRL

De l'entreprise Georges Boucard



Thierry, Fabian et Nicole, à la tête de l'entreprise Boucard SÀRL (photo Echo du Gros-de-Vaud).



Georges Boucard avec sa fille et deux autres enfants dans les années 1950 (photo archives communales).

Pour fêter les 70 ans de l'entreprise, l'Atelier mécanique Boucard Sàrl a organisé deux journées portes ouvertes les 19 et 20 août 2016. Ce fut l'occasion de constater les importants changements intervenus dans les machines en presque un demi-siècle et demi.

QUI ÉTAIT GEORGES BOUCARD ?

Georges Boucard est arrivé à Fey pour reprendre la forge communale en 1946 avec son épouse Cécile, leur fille Jocelyne et deux marteaux. Il a succédé au forgeron Wegmüller. Il est arrivé avec le surnom flatteur de miston, surnom typique des montagnes neuchâtoises. Il est né en 1917 et il a commencé un apprentissage de maréchal-ferrant en 1935.

Le travail principal du forgeron maréchal-ferrant était à cette époque le ferrage des chevaux ainsi que la pose de conduites d'alimentation en eau potable. Georges Boucard fabriquait aussi des grimpettes qui sont des outils que les employés des compagnies électriques mettaient au pied pour

escalader les poteaux en bois. Doté d'un tempérament d'artiste, il a aussi fabriqué de nombreuses et belles pièces en fer forgé, barrières et portails notamment.

Jusque dans les années 1960, la forge communale se trouvait dans le bâtiment appelé actuellement la Maison de Ville. La forge était située au rez-de-chaussée, du côté de l'Eglise, dans un local fort petit. Comme on l'a vu plus haut, le travail principal à cette époque était le ferrage des chevaux, la réparation des chars et des autres machines agricoles, d'ailleurs fort peu nombreuses à cette époque. On peut compter que du temps de la traction hippomobile, il fallait changer au moins un fer par mois aux chevaux ce qui représentait une activité importante pour le village de Fey qui devait compter au moins 50 chevaux de trait sans compter les chevaux des villages voisins, villages qui n'étaient pas tous équipés d'une forge. Il arrivait encore dans les années 1950 de voir un attelage constitué d'un cheval et d'une vache.

Les tracteurs sont arrivés dans les exploitations du village entre les années 1950 et 1960. Le dernier cheval de trait a cessé d'être utilisé en 1973 par Robert Laurent. Les premiers tracteurs étaient tous fabriqués en Suisse. C'étaient des Bühler, des Hürlimann, des Bücher et des Vevey. Toutes ces marques, excellentes d'ailleurs, ont disparu.

Certains agriculteurs n'arrivaient pas à utiliser correctement leurs tracteurs tout neufs. Roland Wulliamoz, notamment, roulait au maximum en 2^{ème} vitesse sur 4 avec son petit Bücher, à fond.. A le voir passer, il semblait impossible de faire autant de bruit pour avancer si peu. Dans les années 1960, sur notre commune, un tracteur mal freiné en forêt a fini sa course en bas d'un ravin et un autre tracteur a causé le décès de son conducteur à la suite d'une fausse manœuvre dans une forêt en pente. L'équipement de cabines de sécurité sur les tracteurs, les batteuses ou les machines de chantier n'est devenu obligatoire qu'à la fin des années 1970. ►

La mise en œuvre des machines modernes, les machines à traire, les chargeuses à fumier, les semoirs, les machines à arracher les betteraves ou les pommes de terre, etc., ne s'est pas faite sans difficultés pour des agriculteurs habitués à effectuer tout leur travail entièrement à la main, et qui, pour la plupart, avaient appris leur métier avec leur père dans l'exploitation familiale.

Grâce à la bonne conjoncture économique de l'après-guerre, l'atelier mécanique de Georges Boucard a rapidement prospéré. Et c'est ainsi que Georges Boucard a pu rapidement devenir propriétaire de la maison Debétaz, en face de l'atelier mécanique actuel, en 1955 puis de la grande et belle maison de ville en 1963. L'acquisition des bâtiments de l'exploitation agricole de Louis Péguiron qui cessait ses activités s'est faite en deux étapes, le rural d'abord dans les années 1960 et le logement ensuite dans les années 1980. Ces immeubles



Georges Boucard à gauche en discussion avec Samuel Vonnez à droite lors de la course aux oeufs de 2003. Au fond à demi-visible, Albert Jaunin-Barbey (photo JML).

ont été transformés en l'atelier mécanique actuel.

L'entreprise a été reprise par ses fils Eric et Thierry Boucard en 1983 avant de devenir l'entreprise Boucard frères en 1986. En 2016,

Fabian et Thierry Boucard reprennent l'entreprise qui deviendra Boucard Sàrl. Elle s'occupe principalement de la vente et l'entretien de tracteurs et de machines agricoles.

La 



Massey Harris modèle des années 1950 (photo JML).



Massey Ferguson Modèle des années 2016 (photo JML).



ARCHIVE VIDÉO

Reportage de la télévision suisse, assez ancien mais très intéressant:

<http://bit.do/fe22rts>



MESURER LE CRIME

Les statistiques de la criminalité permettent-elle de mesurer le crime ?

La criminalité augmente, la criminalité baisse, la criminalité reste stable... Voilà des phrases que l'on ne cesse d'entendre à tout-va. Mais qui croire dans ce brouhaha chiffré ? Et plus fondamentalement : la criminalité se mesure-t-elle vraiment ?

Certaines choses se mesurent sans problème ; il en va ainsi par exemple du nombre de vaches dans un troupeau. Il suffit d'augmenter notre décompte de pour chaque vache. Mais même cette méthode a ses limites, puisque le décompte identique des grains de sable sur une plage est difficilement possible.

Certaines choses se mesurent parce que l'on a créé des indicateurs pour les mesurer ; il en va ainsi par exemple du poids, de la taille et de la température pour la mesure desquels nous avons inventé respectivement le kilogramme (ou la livre), le centimètre (ou le pouce) et le degré Celsius (ou le degré Fahrenheit).

Certaines choses ne se mesurent pas vraiment, mais nous avons tout de même décidé de tenter de les mesurer en inventant des indicateurs ; il en va notamment ainsi de l'intelligence et de la bêtise, pour la mesure desquelles on a créé le quotient intellectuel tout en sachant qu'il ne mesure pas l'intelligence ou la bêtise en tant que telles, mais bien plus la capacité d'un individu à résoudre une certaine catégorie de problèmes.

Finalement, certaines choses ne se mesurent tout simplement pas ; il

en va par exemple ainsi de l'immigration clandestine. Des estimations sont certes possibles, mais un dénombrement objectif ne l'est pas, puisque, par définition, ce qui est clandestin se veut caché !

Force est d'admettre qu'en ce qui concerne le dénombrement de la criminalité, nous sommes bien plus proches de l'immigration clandestine que du troupeau de vaches, même si les criminologues ont un grand avantage sur les personnes cherchant à mesurer l'immigration clandestine, puisqu'une partie de la criminalité engendre des victimes qui, elles, n'ont pas les mêmes avantages que l'auteur à garder la chose cachée.

Lorsqu'on cherche à dénombrer le crime, il est dès lors nécessaire de développer des indicateurs permettant de le «mesurer». Certains utilisent alors les statistiques de condamnation ou les statistiques pénitentiaires. Mais celles-ci ne mesurent pas les actes criminels, mais bien les gens condamnés ou en prison. De la même manière que l'on ne mesure pas le nombre de pommes récoltées en comptant le nombre de pommiers qui sont dans le verger, ces statistiques sont en réalité conceptuellement impropres à mesurer la criminalité. Reste alors la statistique de police, mais celle-ci dépend grandement du travail de la police. C'est ainsi qu'un commandant de police qui ordonne à ses hommes d'être particulièrement attentifs aux dealers un jour peut leur demander de sécuriser une certaine manifestation le lendemain. Il est alors

prédictible que les infractions liées aux stupéfiants augmenteront le premier jour pour baisser le lendemain et faire place à une augmentation des infractions liées aux éventuels débordements lors de la manifestation. Il existe dès lors un gros biais d'autoproduction de la statistique par la proactivité de la police, biais qui rend impossible un décompte objectif du crime.

En d'autres termes, la criminalité peut augmenter et diminuer en même temps selon l'indicateur que l'on utilise (il est par exemple envisageable que les statistiques policières soient à la baisse et qu'en parallèle les statistiques de condamnations augmentent, ou inversement) ou selon l'infraction que l'on observe (pour un même indicateur, il est possible que certaines infractions soient à la hausse et d'autres à la baisse)...

Que le lecteur ne déduise pas de ce qui précède que l'on peut donc faire dire n'importe quoi aux chiffres ou encore, comme le disait Coluche, que «les statistiques, c'est comme le bikini : ça donne des idées mais ça cache l'essentiel» ! En effet, les chiffres disent des choses bien précises ; le problème provient clairement de leur utilisation ou de leur interprétation par des personnes malintentionnées ou incompetentes.

Fey, juin 2016

André Kuhn (andre.kuhn@unine.ch)

Sans aller

Te laisser partir
Claire Mackintosh
Polars

« Une voiture qui surgit... et un chauffard qui s'enfuit. En dépit de l'obstination des enquêteurs pas une piste. Rien. » Un thriller psychologique où le lecteur se fait complètement mener en bateau. Bluffant, on plonge dans la lecture pour reconstituer le puzzle.

FC FEY SPORTS



Le FC Fey Sports, qui a été fondé en 1963, réunit des joueurs de la région autour d'un



Notre club a une équipe en 5^{ème} ligue. Notre championnat se déroule sur deux tours. Le premier entre fin août et début novembre et le second entre début avril et début juin. Nous sommes affiliés à l'ACVF (Association Cantonale Vaudoise de Football). Cette dernière planifie les groupes ainsi que les arbitres pour nos matchs.

Nous nous entraînons les mardis et jeudis soir entre 19h30 et 21h. En hiver, nous nous entraînons en salle.

Il est possible de venir aux entraînements, qui sont ouverts à tous, pour faire une activité physique ou bien faire un passeport et devenir membre. Il n'y a pas besoin d'avoir fait les juniors ou d'avoir été en Super League pour adhérer à notre club ;-)

Il y a une très bonne ambiance dans notre club. Nous jouons pour la victoire bien sûr, mais également pour le plaisir et pour être entre bons copains. La 3^{ème} mi-temps, le moment où l'on refait le match et les actions du jeu, est synonyme de convivialité. Nous faisons à chaque fois un repas qui réunit notre fidèle public, l'équipe adverse et nos membres ainsi que leurs familles.

Notre équipe se porte actuellement bien. Elle est 6^{ème} du classement, à égalité avec le 5^{ème}. Une bonne place qui justifie nos résultats. Ces derniers sont parfois en dents de scie, avec des victoires très nettes mais des défaites qui le sont aussi.

Nous tenons pour cela à remercier notre entraîneur, Pascal Corthay, qui donne de son temps pour organiser les entraînements et faire évoluer l'équipe.

Mais rien ne serait possible sans notre jardinier. Yvan Salvisberg bichonne le terrain comme si c'était son jardin. De plus, il s'occupe de la buvette et des vestiaires. C'est notre intendant indispensable pour le bon déroulement de notre sport. Un grand merci pour tout le temps qu'il consacre à notre club.

En parlant de la buvette, elle peut être louée pour un montant de 120.- la journée, auprès de Yvan et Eliane Salvisberg à Fey (021 887 75 16).

Il y a également des juniors du Mouvement Menthues qui s'entraînent à Fey, le lundi soir et le mercredi soir. Il est possible de prendre contact avec cette association si vous cherchez une équipe de foot pour vos enfants. Le football féminin est aussi présent dans la région, avec le FC Bercher Féminin. Ce sport n'est pas uniquement réservé aux hommes et l'équipe de Bercher se fera un plaisir d'accueillir des éventuelles joueuses.

Alors si vous désirez venir toucher le ballon avec nous, voir nos matchs et l'ambiance qu'il y a dans notre équipe, n'hésitez pas !

Vous pouvez prendre contact avec Patrick Pesquet (079 408 87 38), président, pour de plus amples informations. Nous avons également une page Facebook (FC Fey Sports) où vous découvrirez la vie du club.

En espérant vous rencontrer nombreux au bord ou sur le terrain, nous vous adressons nos salutations sportives.

Le Comité



FC FEY SPORTS



Calendrier des matchs 2017

Vous trouverez ci-dessous le calendrier du 2^{ème} tour du championnat 2015-2016. Les dates et heures ne sont pas encore définitives et bien entendu, sous réserve des conditions météorologiques.

Date	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Lieu
26.03.2017		FC Essertines IB	FC Fey Sports I	Essertines
02.04.2017	09:45	FC Fey Sports I	FC Nord Gros de Vaud II	Fey
09.04.2017		FC Donneloye III	FC Fey Sports I	Donneloye
23.04.2017	09:45	FC Fey Sports I	FC Villars-le-Terroir IB	Fey
30.04.2017	09:45	FC Villars-Tiercelin I	FC Fey Sports I	Villars-Tiercelin
07.05.2017	09:45	FC Fey Sports I	FC Combremont I	Fey
14.05.2017		FC Chavannes-le-Chêne II	FC Fey Sports I	Chavannes-le-Chêne
21.05.2017	09:45	FC Fey Sports I	FC Poliez-Pittet II	Fey
04.06.2017	16:00	FC Bercher II	FC Fey Sports I	Bercher

TÉLÉTHON - PORREUX SAUCISSE

Clin d'œil



La Jeunesse de Fey s'est fait remarquer, et même bien remarquer, lors de la dernière édition du Téléthon des Jeunes l'année passée.

Grâce à ses costumes et son idée originale, elle a obtenu le premier prix du déguisement et de l'originalité pour la récolte de dons.

Pour ce faire, elle a pris des sacs de patates, des coiffes de carton en forme de poireaux et de la saucisse aux choux (offerte par la Boucherie Peguiron) pour créer l'équipe « Papet-Poireaux-Saucisse ».

Elle s'est déplacée à pied depuis Fey jusqu'à Assens en distribuant du papet et de la saucisse aux choux aux passants et voitures qui passaient sur son chemin. En contrepartie, les amateurs de notre plat cantonal faisaient un don symbolique en faveur de l'action Téléthon Suisse.

Un grand coup de chapeau aux membres de la Jeunesse pour leurs efforts et dévouements pour le Téléthon.

Patrick Pesquet

Municipal et ancien membre de la Jeunesse.

TRAVAUX DE L'ASSOCIATION DES PAYSANNES VAUDOISES

Le tricot, vous connaissez ? Et le tricot urbain ? C'est une forme d'art ou graffiti qui utilise le tricot, le crochet ou d'autres techniques. L'objectif est d'habiller les lieux publics en les rendant moins impersonnels, en les humanisant et en suscitant la réaction des passants.

Cet art investit les rues en utilisant et en recouvrant le mobilier urbain d'ouvrages à base de fil :

bancs, escaliers, ponts, mais aussi des éléments de paysage naturel comme les troncs d'arbre, ainsi que les sculptures dans les places ou les jardins.

En 2016, quelques membres de l'Association des Paysannes Vaudoises de Fey ont sorti leurs aiguilles, crochets, restes de laine et coton pour créer ces chefs d'œuvre. Notre motivation : se retrouver pour tricoter, passer de bons moments ensemble et réaliser un ouvrage commun ; juste pour le plaisir. Cette première expérience a bien des chances de ne pas être la dernière.

Vous voulez rejoindre le groupe de l'Association des Paysannes Vaudoises de Fey ? Il suffit de contacter notre secrétaire, Carine Volery au 078 721 07 71.



Des activités et sorties sont proposées tout au long de l'année. Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Pour le Comité
Christiane Vaucher

Photos JML.



LES NOMS DE CHEZ NOUS

LA MAGIE DES NOMS

Dans l'ensemble, on est assez content Duvoisin. On a plus Dufaux, c'est vrai, mais on a gardé Dupertuis. Si les Vuadens ont opté pour Fey, peut-être qu'on leur a dit : - Allez Utz ! Si les Piccand nous ont quittés, on les a remplacés par Dubuis. C'est une vraie Komedi. Mais nous ne courrons pas deux Lièvre à la fois. A par ça - Pourquoi Thury ? Parce que c'est Méda qui Lasserre. Un verre de Guigoz ne te ferait pas de mal. Bien que le bistrot soit près des fermes, on n'a jamais vu de Bovet rond. Il faut que je m'arrête un moment car Seiler qui me manque. Pendant ce temps, prenez votre Porchet votre épouse pour faire un tour.

Ouf ! ça fait du bien. Peut-être bien qu'on n'a qu'une ligne de LEB, mais on a plusieurs Métraux. Quand le menuisier nous joue des airs de Wagner, parfois il nous les scie.

Vu Dutoit, on n'a pas de parc Bourget, mais ce n'est pas un Carrard. On a peu Debétaz heureusement au village et un seul Meugnier, c'est Clerc. Le dire ainsi c'est plus Polli. Sinon Keller prendre ?

Il me semble avoir vu le fils Jacot. Ah ! C'était le père ? Ok.

En hiver, quand on Pelet de froid, la Municipalité nous disait : - Protégez Vonnez ! Mais on s'en moque !

A propos de cette dernière, je trouve le syndic un peu Guignard, mais il a toujours une tenue impeccable avec sa Barbara (barbe à ras).

Alors que Saffore est dans l'Impasse, Pesquet en profite pour demander un autographe à Murray afin de le montrer à Girard.

Pour sa physio, Richard va chez Nixon. C'est drôle non ?

Conclusion. Si certaines phrases sont peut-être tirées par les cheveux, je m'en fous ! Je suis presque chauve.

En dernière minute, pour la fin de l'année, la météo nous annonce un Bal-Blanc dans un Ray de lumière.

Allez ! Joyeux Noël à tous et bonne nouvelle année.

Et surtout que la santé vous accompagne

PS : je me souviens qu'avant d'aller à l'école avec ma soeur, ma Merminod quatre heures dans la serviette. Mais il est temps de rentrer Thévoz et de tourner la Page. Point Bard. Le jour après l'avent, buvez Couperier.

La magie des mots (sur l'air de la Petite Licorne)

Il existe un village dans le Gros-de-Vaud
Où il y a des vaches, où il y a des veaux
Le village de Fey, pour le nommer
Est très sympathique et bien habité.
Il y a les Jaunin, il y a les Laurent
Des Boucard, plein un car
Et peu de Suisses allemands
Les Blaser, Salvisberger, Schneeberger évidemment
Outre les Péguiron, rois du saucisson.

Fin (le saucisson aussi)

Fey, décembre 2016

André Merminod

FÊTE DU 1^{ER} MAI

Jolie tradition locale qui a toujours du succès. La  remercie les organisatrices et les organisateurs et se réjouit de revoir les jeunes enfants du village si bien costumés lors du 1^{er} mai 2017.



Rendez-vous sur la place de la Laiterie.



Le goûter à la salle à manger de la grande salle.
Photos organisatrices

DUR LABOUR, DUR LABEUR

Le hasard a voulu que ce jour-là



Ce jour-là Dominique Laurent de Fey, en pleine séance d'entraînement en vue d'un concours, n'a pas remarqué le train qui le rattrapait, trop concentré à garder le cheval de droite dans la ligne pour laisser dans le champ un sillon régulier. Le labourage de la terre avec des chevaux demande un entraînement long, régulier et spécifique des chevaux et du meneur. En effet seules les heures de pratique arrivent à calmer un cheval, à le rendre obéissant aux ordres qu'il reçoit par la voix ou par les guides. C'est la seule façon de rendre les chevaux autonomes dans leur travail. De plus, pour le meneur c'est un travail assez épuisant, qui remplace une bonne séance de fitness.

Les passionnés d'attelage et du cheval de trait en particulier participent à des démonstrations et des concours. Parmi les plus

célèbres, il existe la mythique Route du Poisson qui tire son origine d'une fonction historique des chevaux de trait. En effet dès le Moyen Age, les poissons frais des côtes de la mer du Nord étaient acheminés vers les grandes villes en plusieurs relais. Les concurrents de ces routes ne sont pas des nostalgiques d'un passé révolu, mais des éleveurs et des utilisateurs qui croient à l'emploi du cheval de trait que ce soit pour l'attelage de loisir, le débardage en forêt, le ramassage des déchets ou le tourisme en ville.

En ce qui nous concerne, notre motivation est de participer cet été à un autre concours « TRAIT COMT'EST » près de Magny-Cours au centre de la France. Douze équipes internationales, dont une équipe suisse, s'affronteront sur des épreuves de haut niveau avec des chevaux de trait de différentes races. Au programme il y aura des

compétitions de marathon, labour, débardage et routier en paires et quatre chevaux. Cela représente 400 participants venus de toute l'Europe, 200 bénévoles, 250 chevaux et les organisateurs attendent 15'000 spectateurs sur trois jours d'épreuves et démonstrations. Notre équipe représentera la race Franche-Montagne et nous nous affronterons autour d'un parcours relais où il faut respecter à la seconde un temps donné et ne pas s'égarer sur les chemins pendant 15 à 20 km. Ces épreuves variées et ludiques ont pour but de démontrer l'endurance, la maniabilité, la force et la docilité des chevaux de trait.

Finalement ce sont des heures d'entraînement pour assouvir notre passion et voilà pourquoi vous pouvez nous apercevoir entre Fey et Bercher en attendant l'épreuve du 27 août où nous espérons faire bonne figure face à nos concurrents Européens. ►



Cet hiver le sol n'a pas souvent gelé. Les chevaux et une joyeuse motivation nous ont permis de sortir les arbres sans endommager la forêt

Pour nous coacher dans notre entraînement, nous avons le plaisir de bénéficier des conseils avisés d'Henri Spychiger des Reussilles proche de Tramelan. Cet agriculteur à la retraite a exploité son domaine avec ses 6 chevaux. Il est une référence des travaux agricoles à traction animale.



Après le labour, passage de la herse pour muscler les chevaux

Texte et photos **Pierre Bruni**



MONNAIE LOCALE DU GROS-DE-VAUD ET ENVIRONS

« Il est une chance que les gens de la nation ne comprennent pas notre système bancaire et monétaire, parce que si tel était le cas, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin. » disait Henry Ford au début du 20^{ème} siècle.

Face à l'instabilité monétaire et aux risques qu'elle fait courir à l'économie, face à l'écart de plus en plus grand entre les plus riches et les plus pauvres, face à la destruction de l'environnement, des citoyens et citoyennes se lèvent pour proposer des solutions. L'une d'elle est la monnaie locale. Il y en a actuellement environ cinq mille à travers le monde.

Savez-vous que 95% des flux financiers mondiaux sont absorbés par la spéculation et que seuls 5%

circulent dans l'économie réelle ?

Lorsque vous échangerez des francs suisses contre de la monnaie locale du Gros-de-Vaud et environs, vous ferez circuler cet argent entre acheteurs et producteurs de notre territoire plutôt que dans le casino des traders de la haute finance ! Vous serez alors des consommateurs et -atrices. Quant aux francs suisses échangés ils seront déposés sur un compte bancaire éthique.

Mais au fait, comment deviendra-t-on prestataire et usager de cette monnaie locale ? En adhérant à l'Association Monnaie locale Gros-de-Vaud et environ, qui elle-même, se fonde sur une charte. Celle-ci vise à renforcer et valoriser l'économie locale en privilégiant les circuits courts. Elle favorise

l'utilisation de biens et de services socialement responsables, soutient les initiatives respectueuses de l'environnement, crée du lien social sur base locale tout en favorisant les échanges. Cette monnaie devient pour ainsi dire un « bulletin de vote ».

Projet citoyen, « Monnaie locale Gros-de-Vaud et environs » a démarré en juin 2016. Il compte sur la participation d'un maximum de personnes de la région pour se réaliser. Venez nous rejoindre, l'aventure en vaut la peine !



Monnaie locale
Gros-de-Vaud
et environs

Pour le comité de pilotage

Murielle Lasserre et Marie-Jo Aebly
Tél. 021 887 64 11
monnaie.locale.gdv@gmail.com

RÉFECTION D'UN COLLECTEUR D'EAU CLAIRE AU LIEU-DIT « PRÉ COURBE »

L'automne passé, plus précisément en octobre, nous avons dû intervenir sur une parcelle en Pré Courbe car le collecteur d'eau claire avait cassé pour la deuxième fois durant l'année.

Avant de vous expliquer le déroulement des travaux, revenons sur la description d'un collecteur.

Le collecteur sert à transporter l'eau des drainages souterrains dans un ruisseau ou une rivière exutoire. Les drainages récupèrent l'eau de pluie qui s'est infiltrée dans le terrain. Des grands travaux de drainage des sols sur le territoire de la commune ont été effectués au début du siècle passé. Ceci afin de rendre les terres plus facilement cultivables.

Nous pouvons voir sur l'image ci-dessous (à gauche) un exemple de relevé de l'époque (1920). On

distingue bien les collecteurs en trait noir plus épais, et les ramifications des drainages qui viennent s'y raccorder.

La parcelle concernée où nous avons effectué les travaux est entourée en mauve. Nous pouvons reconnaître à gauche la route d'Echallens, à droite la ligne du LEB et la ferme de Pré Courbe, où habite Eric Meda actuellement, en bas à gauche.

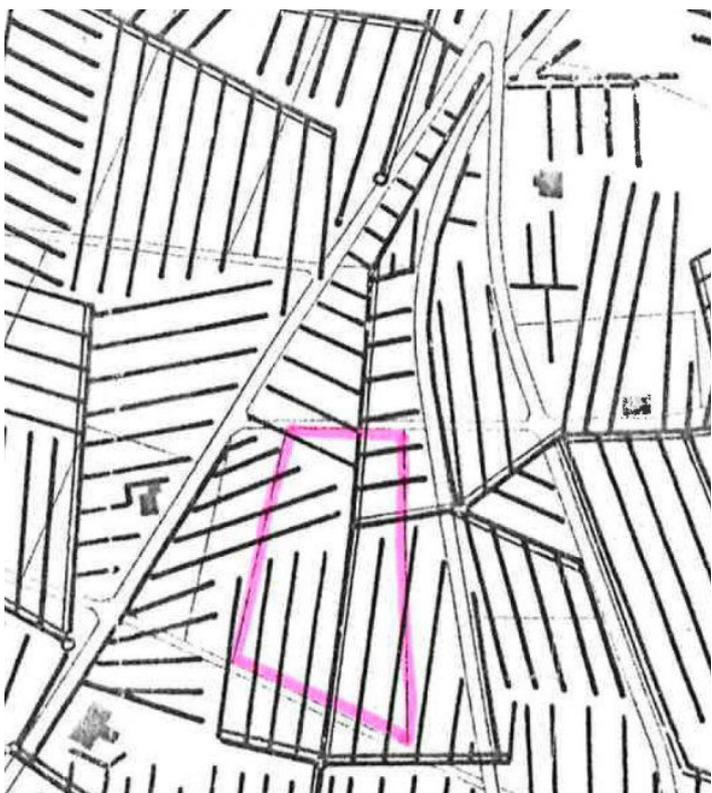
Le collecteur traverse la parcelle et se dirige à travers le pâturage communal.

Ce collecteur a été fabriqué à l'époque avec des tuyaux en terre cuite. Des éléments d'environ un mètre étaient emboîtés les uns après les autres (image de droite). Avec le temps, la corrosion de l'eau ainsi que les différentes méthodes de culture font que ces ouvrages se

fragilisent et parfois cèdent, en créant de gros trous qui absorbent la terre.

Dans ce cas, le collecteur a cassé à trois reprises lors des trois dernières années, sur un tronçon d'environ 200 mètre linéaire. La Municipalité a donc pris la décision de refaire cette partie à neuf.

L'entreprise Laurent SA à Fey a effectué les travaux. La première étape consistait à décaper la terre végétale et de sonder afin de trouver le collecteur. Une fois cette étape terminée, l'ancien collecteur a été démoli et remplacé par du tuyau PVC de 315mm de diamètre. Un tuyau percé et du gravier de drainage ont été posés en même temps pour améliorer l'absorption de l'eau. Car les anciens tuyaux en terre cuite étaient posés sans jointures, ce qui permettait un effet drainant. ►





Une fois le nouveau tuyau posé, le remblayage se faisant au fur et à mesure de l'avancement, le nouveau collecteur a été raccordé dans une chambre de visite en aval de la parcelle.

Les travaux se sont déroulés sur

trois jours dans des conditions idéales (météo adéquate et terrain sec).

Les drainages et collecteurs sont importants pour permettre une bonne utilisation du sol agricole. Leurs entretiens ont certes un coût,

mais cela permet d'éviter une trop grande érosion du terrain par le ruissellement ou par de l'eau stagnante.

Texte et photos
Patrick Pesquet
Municipal des Eaux et Forêts

AU PETIT RATON

SITUATION

- À 100 mètres de la gare LEB
- À 35 minutes en train du centre-ville de Lausanne
- À 250 mètres du Café/Restaurant du village

REPAS

- Petit-déjeuner 8.- par adulte et 5.- par enfant
- Repas du soir sur demande
- Cuisinette à disposition

AU PETIT RATON

Jean Marie et Lana Laurent
Route de Possens 11
1044 Fey
+41 79 932 49 47



1ÈRE CHAMBRE

- 13m²
- Un lit 160/200
- Petit bureau
- Wi-fi et télévision
- Safe

Durée	1 personne	Couple
1 à 3 nuits	60.-	80.-
3 jours et plus	50.-	70.-
Le mois	600.-	1000.-



2ÈME CHAMBRE

- 22m²
- Un lit 180/200
- Deux lits 90/200
- Petit bureau
- Wi-fi et télévision
- Safe

Durée	1 personne	Couple	Enfants
1 à 3 nuits	70.-	90.-	30.-
3 jours et plus	60.-	80.-	25.-
Le mois	800.-	1200.-	---

Une salle de bains commune avec douche.

LES FORÊTS DE LA COMMUNE DE FEY

Sur les 182 hectares de forêts qui couvrent le territoire, la commune de Fey est propriétaire de 75 hectares. Les forêts sont typiques de notre région du plateau, c'est-à-dire essentiellement composées de hêtre (ou foyard), d'épicéa, de chêne, de frêne et d'érable.

Les forêts communales sont entretenues et surveillées par le triage forestier de St-Cierges et environs, respectivement par le garde forestier, M. Gaëtan Fässler. Ce dernier remplace, depuis le 1^{er} février 2017, Mme Amanda Ruch qui a décidé de changer d'orientation professionnelle.



Ci-dessus un frêne touché par la Chalarose dans le bois du Courtillood (après le pâturage). Les hêtres autour sont en pleine forme, par leurs feuillages verdoyants, tandis que le frêne est quasi sec.

Les grosses coupes de bois sont rares, surtout depuis le passage de l'ouragan Lothar en 1999 qui a décimé une partie de nos forêts. La mise de bois sur pied est par contre toujours vivante. Cette tradition perdue et c'est chaque fois avec plaisir que nous organisons cet événement. Le bois misé est

essentiellement du feuillu, destiné à être transformé en bois de chauffage.

Le gros défi de ces prochaines années sera la gestion du champignon de la Chalarose, qui attaque et touche 95% des frênes. Que ce soit les petites ou les grandes tiges, les frênes meurent asphyxiés par ce parasite qui attaque autant les jeunes pousses que le tronc de l'arbre.

Nous ne pouvons rien faire contre ce phénomène et nous devons surveiller de près les arbres qui pourraient devenir dangereux.

La commune mène une politique active d'achat de forêt. Lorsque les occasions se présentent, elle rachète des parcelles privées. Que ce soit dans les bois du Bochet, dans les Côtes du Tremblet, En Sau, mais aussi ailleurs sur son territoire. Souvent, ce sont des propriétaires forestiers qui n'ont plus les moyens d'exploiter et d'entretenir leur patrimoine. Ce dernier se trouvant souvent dans des endroits très difficiles d'accès.

Les forêts situées le long du Sauteruz jouent un rôle de protection contre les dangers naturels. Plus de 10% des forêts communales de Fey sont situées



Des travaux ont été effectués, il y a un peu plus d'une année, sur le chemin du refuge. Des renvois d'eau, fabriqués avec des glissières de route, ont été aménagés.

dans le vallon du Sauteruz. La géologie du sol avec des grès impurs, la pente parfois abrupte et la présence de petits ruisseaux favorisent les glissements de terrain. Une forêt équilibrée, structurée et mélangée permet de stabiliser le terrain et ainsi de protéger les routes, ponts et chemins contre les phénomènes de dangers naturels. La gestion des forêts situées au bord des infrastructures, comme la ligne de chemin de fer du LEB, prend en compte des critères sécuritaires rigoureux afin d'éviter toute chute d'arbre sur les voies.

La desserte forestière nécessite d'être régulièrement entretenue. Le réseau de chemins forestiers permettant l'accès aux forêts est en place. En effet, d'importants travaux de rénovation ont été consentis depuis les années 1990. L'entretien de cette desserte confère d'une importance toute particulière. A ce jour, la commune de Fey a toujours accordé les moyens nécessaires pour maintenir sa desserte forestière en bon état afin de garantir l'avenir de la gestion de ses forêts. ►





La belle bordure de chêne au bois de Béta (direction Peyres-Possens), à la fin de l'hiver.

Les bords de bois doivent être entretenus. La commune, suivant un arrangement avec les propriétaires concernés, organise ces travaux. Chaque année, nous faisons des travaux de lisière qui bordent les chemins et les champs.

Nos forêts se portent bien. L'entretien qui y est apporté se justifie année après année. Le fruit des grandes plantations du début

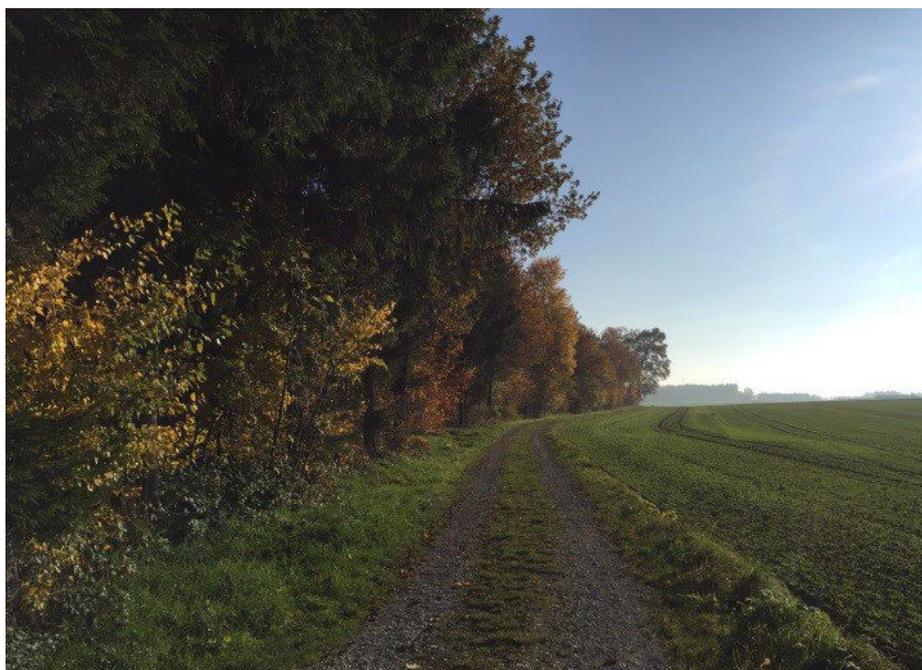


Cette lisière en Grossan (derrière le Mont) a été taillée à la fin de l'hiver 2016.

des années 2000 se remarque de plus en plus. La variation dans les essences forestières apporte un regard nouveau lorsque l'on se promène. Les premiers soins cultureux font déjà ressortir de belles tiges qui seront les ambassadrices de la forêt de demain.

Texte et photos
Patrick Pesquet

Municipal des Eaux et Forêts



Coucher de soleil sur les bois de la Boverie (direction Sugnens).

CARTES CFF «COMMUNE»



Ces cartes journalières au prix de 45 CHF sont délivrées selon les conditions suivantes :

Ayant droit

Toute personne domiciliée sur la commune de Montilliez. Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif au prix préférentiel de CHF 40.00.

La vente est ouverte aux personnes n'habitant pas la commune de Montilliez un mois avant la date souhaitée au prix de CHF 45.00

Achat

Au contrôle des habitants, Rte de Sugnens 4, aux heures d'ouvertures Lu – ma – me – ve : 8h00 – 11h30 et je 16h30 – 19h00

Réservation/Renseignement

Conseillée : au contrôle des habitants, Rte de Sugnens 4, ou par téléphone 021/881 52 88 ou par email

contrôle.habitants@montilliez.ch

Les réservations sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée.

Paiement

Le paiement se fait **en monnaie** lors du retrait de la ou des cartes

Attribution

L'attribution est sans appel. Aucun recours ne sera accepté

Annulation/Perte/vol

Aucune annulation n'est possible. En cas de perte, de vol ou de non utilisation (volontaire ou non), la ou les cartes ne pourront être remboursées

L'ÉNERGIE-BOIS FRANCHIT LA BARRE DES 10%

Au cours des deux cents derni

LES ANIMAUX SAUVAGES DANS NOTRE RÉGION

Basé sur un rapport de l'inspecteur forestier pour l'année 2015



LYNX Parmi de très nombreuses informations, nous relevons qu'une famille de lynx s'est établie dans le vallon de la Menthue. (Photo Wikipedia)



CERF On a noté la présence de cerfs isolés sur le Plateau ce qui pourrait annoncer l'arrivée de cet animal dans notre région. (Photo Wikipedia)



LOUP Les premiers dégâts du loup ont été signalés à Suchy à la fin du mois de décembre 2013. (Photo Wikipedia)



SANGLIER Quant aux sangliers, en raison de leur facilité pour la reproduction, il se pourrait bien que l'accroissement de leur population devienne problématique pour l'agriculture. Notons tout de même que le gros sanglier de Grossan a été tiré par des chasseurs dans les bois de Villars-le-Terroir, au bord du Sauteruz, le jeudi 29 décembre 2016 dans l'après-midi. (Photo Wikipedia)



CHIENS VIVERRINS De plus, des chiens viverrins ont aussi été observés par un chasseur entre Moudon et Lucens, il y a déjà quelques années de cela. On considère que ces animaux font partie d'une espèce invasive et dangereuse pour la faune locale. (Photo Wikipedia)



FAUCON PÉLERIN Un faucon pèlerin est venu faire son nid au village dans la ferme du château (Photo JML)

CIGOGNES Et il arrive parfois, mais pas souvent, que des cigognes fassent un petit arrêt dans notre village. (Photo JML)



LA FORÊT EN CHIFFRES



Il existe de nombreuses statistiques sur la for

nos forêts. Seuls **5 millions** de m³ sont effectivement récoltés par année, pour une valeur de plus de **400 millions** de francs. Environ **deux tiers** sont des bois résineux et **un tiers** des bois feuillus.

La **moitié** environ du bois récolté est vendue sous forme de « grume » et **un tiers** comme « bois-énergie ».

La valeur ajoutée brute de l'économie forestière et de l'industrie du bois suisses est de **4,5 milliards** de francs par an. Environ **30'500** km de routes forestières permettent d'assurer soins sylvicoles, gestion des forêts et récolte des bois.

LA FORÊT COMME EMPLOYEUSE

La forêt est exploitée par ~**1500** entreprises forestières. Celles-ci sont aidées par environ **500** entrepreneurs forestiers. S'y ajoutent **plusieurs milliers** de particuliers (p. ex. agriculteurs) qui exploitent et soignent eux-mêmes leur forêt. L'économie forestière emploie **6000** personnes, le secteur de la transformation du bois (scieries, etc.) environ **7000**. L'économie forestière et l'ensemble de la filière bois proposent plus de **80'000** emplois.

Le travail en forêt est dangereux. Près de **350** accidents de travail se produisent chaque année.

LES PRÉSTATIONS DE LA FORÊT SUISSE

Plus de **45%** de la forêt remplit une fonction de protection (p. ex. contre les chutes de pierres). Cela représente près de **6000** km² de forêt.

La forêt protège **~130'000** bâtiments et plusieurs milliers de km de voies de communication.

La valeur économique de la fonction protectrice de la forêt est évaluée à **4 milliards** de francs par année.

Environ **40%** de l'eau potable provient de la forêt suisse.

La **moitié** environ des zones de protection des eaux souterraines de Suisse se trouve en forêt.

La filtration de l'eau par la forêt permet d'économiser environ **80 millions** de francs en coûts de traitement des eaux.

La valeur des prestations récréatives de la forêt est estimée entre **2 et 4 milliards** de francs.

Environ **5%** de l'aire forestière suisse est constituée de réserves naturelles.

Plus de **25'000** espèces dépendent de la forêt, soit plus de **40%** de l'ensemble de la biodiversité.

Les chênes sont à cet égard des essences particulièrement précieuses: plus de **300** espèces d'insectes en dépendent. En Europe, plus de **1000** espèces de coléoptères ont déjà été trouvées sur des chênes.

Environ **250** tonnes de champignons d'une valeur approximative de **11,5 millions** sont cueillies chaque année. A cela s'ajoutent **2000** t de miel (valeur: **52 millions**) et **2000** t de viande de gibier (valeur: **20 millions**).

En outre, **150'000** sapins de Noël d'une valeur de **5 millions** de francs sont récoltés chaque année en forêt.

Près de **150 millions** de t de carbone sont stockées dans notre forêt (**≈ 550 millions** de t de CO₂).

Le bois utilisé à la place du mazout permet d'économiser plus de **3 kg** de CO₂ par litre de mazout remplacé.

CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES

Chaque année, la Confédération verse quelque **140 millions** de francs de subventions à l'économie forestière. **105 millions** sont affectés à des prestations de protection (ouvrages de protection et entretien des forêts). Environ **10 millions** de francs servent actuellement à promouvoir la biodiversité en forêt.

Les soins aux jeunes peuplements sont soutenus avec environ **14 millions** de francs.

Enfin, **11 millions** de francs sont affectés à des domaines comme la recherche, le changement climatique, etc. A titre de comparaison: l'agriculture reçoit chaque année près de **3 milliards** de francs d'aides fédérales.

Article publié en juin 2015 par l'**Economie forestière Suisse**

Waldwirtschaft Schweiz
Economie forestière Suisse
Economia forestale Svizzera



INFORMATIONS

Sous www.wvs.ch, vous trouverez d'autres informations intéressantes ainsi que des liens utiles vers l'économie forestière et l'industrie du bois.

QUAND LES BOIS MORTS VALAIENT DE L'OR

A l'ère où le bois mort est considéré comme une composante essentielle en faveur de la biodiversité dans nos forêts et alors que l'exploitation des assortiments de bois de feu pour les propriétaires est parfois déficitaire, il est captivant de constater que, par le passé, on y donnait une toute autre importance.

Durant des siècles, le bois mort a été une source d'énergie domestique indispensable aux hommes les plus démunis de toute l'Europe. Alors que le bois vif était réservé au roi, aux seigneurs ou encore au clergé, le prélèvement de bois mort était autorisé aux serfs et autres voyageurs en tant que droit coutumier datant du Haut Moyen Age.

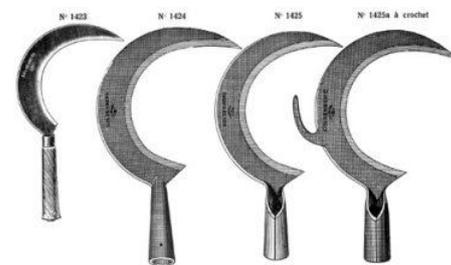
Il est intéressant de constater qu'il y avait bois mort et bois mort, l'estant (debout) et le gisant (à terre) d'une part, qu'il ne fallait surtout pas confondre avec les

chablis, d'autre part, qui étaient encore utilisables comme bois de construction. Ce droit d'usage fut, bien entendu, localement et au fil de l'histoire soumis à plus ou moins de restrictions. Il était par exemple précisé dans les lettres patentes du mois de juin 1730 qui accordaient le bois mort aux usagers de la forêt de Chaux, près de Dôle, en France voisine, qu'il ne leur était pas permis « de se servir, pour l'enlèvements desdits bois, de serpes, haches, scies, cognées, archets denté, ni d'aucun autre ferrements ».

Les plus malicieux eurent donc la bonne idée de faire usage de crochets en bois pour améliorer quelque peu leur récolte en cassant des branches sèches le long du fût. Et c'est ainsi qu'en 1845, à Poitiers, on plaide devant la Cour royale pour savoir si sont autorisés les crochets en bois !

Ailleurs, la Diète de Rhénanie (alors prussienne) décida en 1842

d'interdire le ramassage de bois mort sous peine de travaux forcés. Marx, bien avant ses théories sur la lutte des classes, publia à l'âge de 24 ans plusieurs articles dans un journal d'opposition en condamnant cette décision qu'il qualifia de « crime antisocial ». Cette anecdote montre à quel point cette activité était essentielle à la survie des plus indigents.



Type de crochet à bois utilisé pour casser les branches mortes sur le tronc des arbres

Cette pratique également d'usage en Suisse a cessé après la Deuxième Guerre mondiale ; dans les années qui suivirent le conflit, il n'était pas rare que forestiers et bûcherons retrouvent en forêt, par terre ou dans les arbres qu'ils abattaient, des crochets de formes aussi diverses que variées. Ils demeuraient suspendus dans les branches après la rupture de leur manche qui avait contraint leurs malheureux propriétaires à abandonner ces précieux outils et les branches qui leur avaient résisté.

Jean-Charles Noirjean, garde forestier et collaborateur de Forêt Suisse. Article paru dans le journal La Forêt d'août 2016



Courrier_cvenol

www.delcampe.net

Carte postale montrant la récolte de bois mort (non datée)

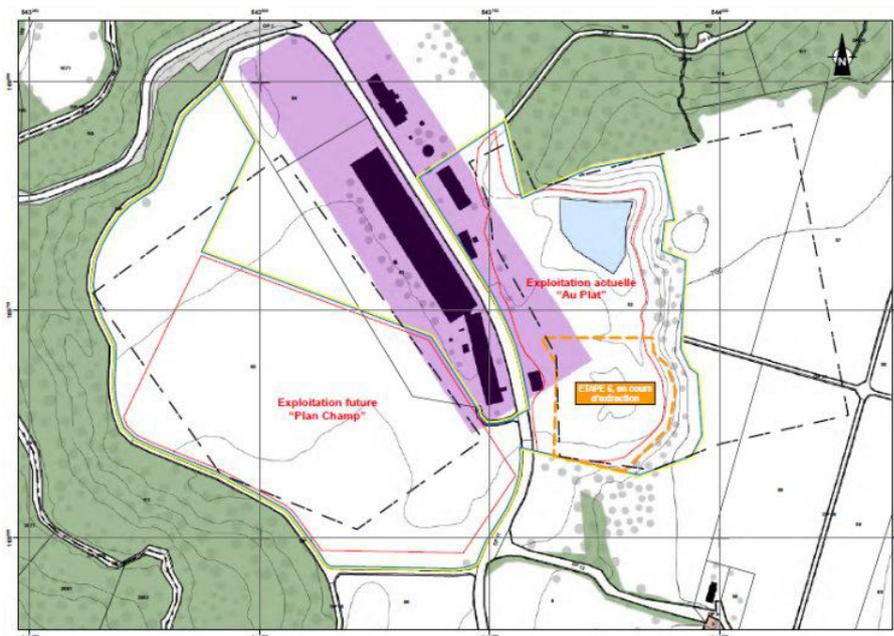
Article proposé par
Patrick Pesquet
Municipal des Eaux et Forêts

BRIQUETERIE DE PEYRES-POSSENS

Communiqué d'information des travaux projetés en 2016/2017 par l'entreprise Gasser Ceramic - Morandi sur le site de Peyres-Possens

L'année 2016 est une année charnière pour l'usine de Peyres-Possens. En effet, l'entreprise va extraire une dernière fois la marne du site « Au Plat ». Une partie de la parcelle « Plan Champ » sera quant à elle décapée.

Ces lourds investissements permettront au groupe Gasser Ceramic d'exploiter cette terre pour les 25 prochaines années.

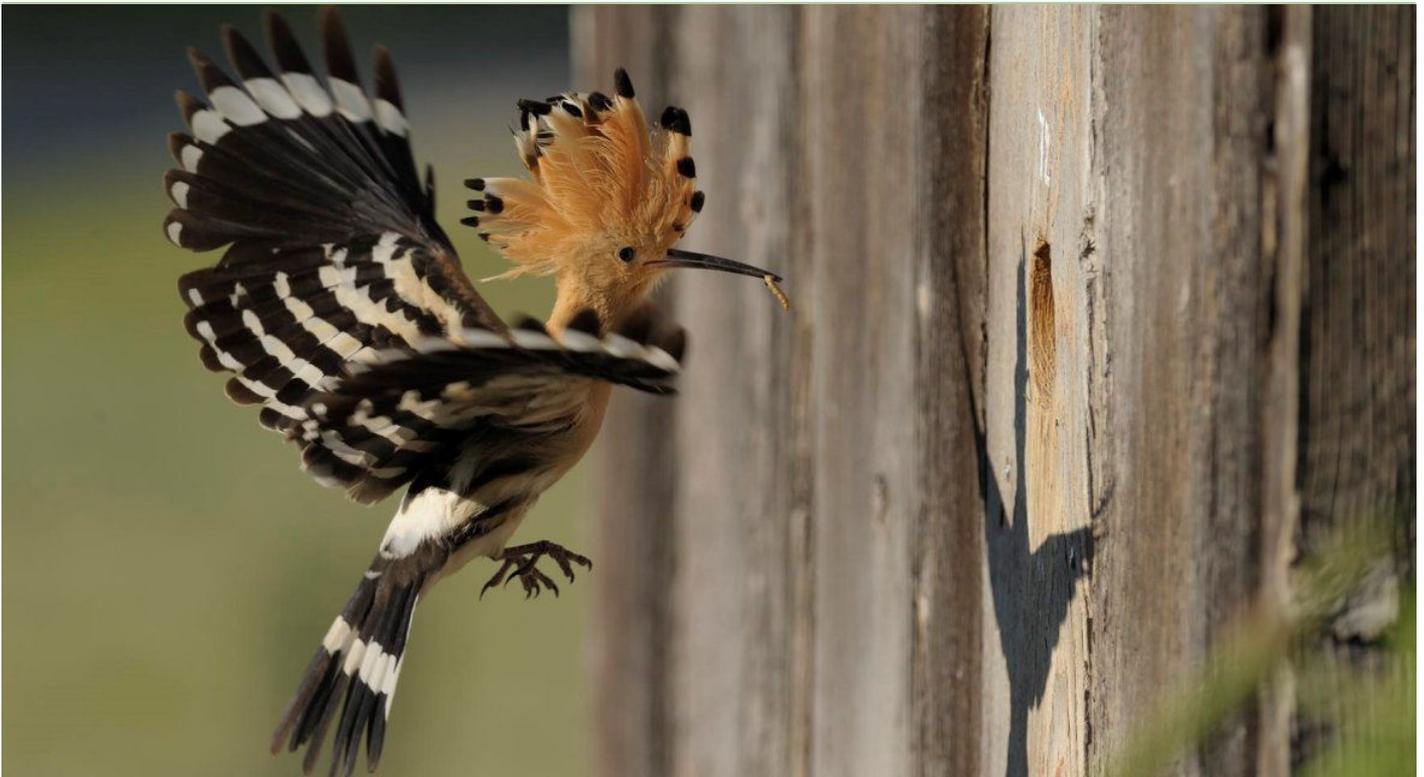


Activités 2016 et 2017*

JANVIER 2016

Pour la sécurité de tous, l'entreprise Gasser Ceramic étudie la possibilité d'une création d'un tunnel qui passera sous la route cantonale pour rejoindre la zone de stockage des terres. Ce projet devrait être réalisé courant 2016.

PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA HUPPE DANS LE **NORD VAUDOIS**



Huppe fasciée adulte venant nourrir ses jeunes. (Photo Jean-Lou Zimmermann)

Depuis une dizaine d'années, la huppe fasciée (*Upupa epops*) fait l'objet d'un suivi détaillé dans le Nord Vaudois dans le cadre du programme de conservation des oiseaux menacés en Suisse, mené par l'association ASPO / Birdlife Suisse et la Station ornithologique suisse de Sempach. Ce suivi est effectué par le GOBE (Groupe Ornithologique de Baulmes et Environs) qui réunit une équipe de passionnés d'ornithologie. Le secteur d'étude de la huppe fasciée se situe sur la rive nord du lac de Neuchâtel et les Côtes de l'Orbe. Pour favoriser la nidification de la huppe, une septantaine de nichoirs ont été posés dans les vignobles et dans des vergers d'arbres fruitiers haute-tige en collaboration avec les propriétaires terriens.

Dès le mois d'avril, des repérages réguliers sont menés pour repérer

les mâles chanteurs et pour contrôler les nichoirs à la recherche d'indices de nidification. Comme la huppe est un oiseau extrêmement discret et très sensible aux dérangements, c'est un travail qui demande du temps et de la patience. Dès que la nidification est sûre, les contrôles discrets à la jumelle se font à raison d'une fois par semaine de manière à savoir si la nidification se poursuit car c'est à l'âge de trois semaines que les petits pourront être bagués.

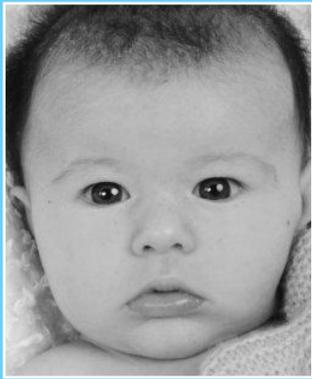
La femelle pond 5 à 6 œufs en moyenne à un jour d'intervalle et l'incubation dure entre 16 et 18 jours. La couvaison est assurée par la femelle. Les parents enlèvent au fur et à mesure les déjections des poussins. Pour contrer les prédateurs, la huppe produit un fluide de très mauvaise odeur, sécrétée par la glande uropygienne,

pour rendre le nid répugnant pour les intrus. Après 6 jours les poussins peuvent déjà projeter des fientes vers l'intrus ! C'est la fouine qui est le prédateur principal de la huppe.

En 2016, seules trois nidifications ont été découvertes dans le secteur d'étude et neuf jeunes ont pris leur envol. Cela s'explique par un printemps pluvieux et trop froid pour ce magnifique oiseau méditerranéen.

Comme l'objectif principal d'un tel programme de conservation est de pouvoir assurer une population viable de huppées dans la région du Nord vaudois, les nidifications régulières et l'expansion géographique de l'espèce dans la région sont encourageantes et méritent donc la poursuite des efforts de protection.

Texte **Maryjane Klein**



Noah Monod
19.01.2016



Alice Bourgeois
01.02.2016



Gustavo Dias de Neves
03.03.2016



Margot Weber
10.03.2016



Alexis Seraphin
25.04.2016



Apolline Caulet
15.06.2016



Lucien Haldimann
02.08.2016



Sofia Malveiro Serrão
12.10.2016



Benjamin Boucard
15.11.2016



Evan Binz
17.11.2016



Gabryel Morel
15.12.2016

Le 700^{ème} habitant de notre commune est né le 15 décembre 2016. Il s'appelle Gabryel Morel et il va très bien.

La 600^{ème} habitante était Jordane Borboën, née le 28 décembre 2012.

La population de Fey s'est donc augmentée de **100 habitants en quatre ans**.

Nos félicitations aux parents et bienvenue aux enfants et à tous les nouveaux habitants.



DICASTÈRES POUR LA LÉGISLATURE 2016 - 2021



FRANÇOIS GUIGNARD, syndic, Route de Bercher no 2, 1044 Fey
 Tél. privé 021 887 81 08, mobile 079 611 53 16, syndic@fey-vd.ch
 Suppléant Matthias Saffore, municipal et vice-président de la municipalité
Administration générale, contrôle des habitants, finances, assurances, informatique, site internet, transports, domaines.

MATTHIAS SAFFORE, municipal, Impasse du Sila no 7, 1044 Fey
 Tél. mobile 078 889 17 13, msaffore@gmail.com
 Suppléante Sabine Freymond, municipale
Routes, service hivernal, balayage, chemins urbains, noms des rues, numérotation des bâtiments, éclairage public, panneaux BPA, signalisation, employés communaux, chemins agricoles.

CÉCILE LAURENT HALDIMANN, municipale, Chemin de St-François no 12, 1044 Fey
 Tél. mobile 079 764 93 90, laurentcecile@bluewin.ch
 Suppléant Marc Aubry, municipal
Police des constructions, citernes à mazout, aménagement du territoire, paroisses, Région GDV, énergies.

PATRICK PESQUET, municipal, Impasse de la Grande-Lignée no 4, 1044 Fey
 Tél. mobile 079 408 87 38, patrick.pesquet@hotmail.com
 Suppléant Christian Péguiron, municipal
AIAE, eaux sous pression, eaux claires, eaux usées, bornes hydrantes, fontaines, step, épuration, fosses septiques, collecteurs, drainages, forêts, chemins forestiers.

CHRISTIAN PÉGUIRON, municipal, Route de Vuarrens no 13, 1044 Fey
 Tél. mobile 079 737 47 17, ch.peguiron@bluewin.ch
 Suppléant François Guignard, syndic
Gestion des déchets, pâturage, quartier-maître local, protection civile, affaires militaires, pompiers.

SABINE FREYMOND, municipale, Rue de l'Ancien-Four no 4, 1044 Fey
 Tél. Mobile 078 640 80 20, sabine.freymond@gmail.com
 Suppléant Patrick Pesquet, municipal
Services sociaux, police, autorisation de manifestation Pocama, écoles, ASIRE, service dentaire, sociétés locales, culture, sport.

MARC AUBRY, municipal, Chemin de Dournel no 1, 1044 Fey
 Tél. mobile 078 752 89 68, maubry.muni@gmail.com
 Suppléante Cécile Laurent, municipale
Bâtiments communaux, refuge, gestion des clés, cimetièrre, services funèbres, place de jeux, espaces verts.

Calendrier des jours d'ouverture de la déchèterie de Fey 2017



La gestion des déchets est l'affaire de tous!

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

En principe, ouverture tous les samedis

**Heures d'ouverture : de 9h00 à 11h00
Tous les déchets**

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

L'été, ouverture tous les mercredis soir

Heures d'ouverture : de 18h00 à 19h00

Déchets "légers"

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Commune de Fey
Administration communale
Rue de l'Ancien Four 6
1044 Fey
Admin. : 021 887 81 13
Municipal : 079 737 47 17

" Férié "

ADMINISTRATION & SERVICES

Service	Responsable	Contact	Heures d'ouverture / Remarque
Greffe municipal greffe@fey-vd.ch	Laurent Jean-Marc bureau communal	Commune 021 887 81 13	Lundi (19h00-20h00)
		Privé 021 887 71 56	Sur Rendez-vous - Ou
		Fax 021 887 62 40	Essayer les matins (09h00-11h00)
Bourse communale bourse@fey-vd.ch	Laurent Stéphane bureau communal	Commune 021 887 86 21	Lundi (19h00-20h00)
		Privé 021 887 75 56	Sur Rendez-vous
Contrôle des habitants contrhab@fey-vd.ch	Denise Pittet Préposée	Commune 021 887 70 88	Lundi (18h00-20h00)
		Privé 021 887 64 16	Ou sur Rendez-vous
		Fax 021 887 62 41	
Remplaçant Contrôle des habitants	Laurent Stéphane <i>Remplaçant</i>	Commune 021 887 86 21	
		Privé 021 887 75 56	
EPS Bercher Plateau du Jorat		Pailly 021 557 19 50 Thierrens 021 557 81 40	
Découverte d'animaux sauvages morts	Matthias Saffore msaffore@gmail.com	078 889 17 13	
Compteurs d'eau, préposé	Marc Jaunin	079 290 34 75	
Déchetterie, surveillant	Christian Péguiron	079 737 47 17	
STEP, surveillant	Thierry Keller	079 782 59 97	
Service funèbre commune@fey-vd.ch	Greffe municipal	Bureau 021 887 81 13	
Routes, déneigement	Dominique Laurent	021 887 70 70	
Trottoirs, déneigement	Marc Jaunin	079 290 34 75	
Trottoirs, salage	Employés communaux	078 889 17 13	Contactez Matthias Saffore, Municipal
Pressoir, préposé	Jean-Louis Pesquet	021 887 78 33	
Cimetière, entretien	Employés communaux	078 889 17 13	Contactez Matthias Saffore, Municipal
Refuge, entretien et réservations	Caroline Liberati cboucard@yahoo.fr	021 887 61 02 078 623 85 66	De préférence le soir (18h00-20h00)
Grande salle, concierge et réservation	Marie-José Guedes	079 728 05 31	
Maison de commune, concierge	Patricia Maistrello	021 882 50 12	
Eglise, concierge	Marie-José Guedes	079 728 05 31	
Collège, concierge	Susana Simões Matias	079 753 19 72	
Abri PC, concierge	Ernest Dutoit	021 887 73 51	
Pâturage, berger	Michel Rochat	021 887 71 45 076 416 60 00	

La Feuille de Foyard remercie toutes celles et ceux qui ont collaboré à la rédaction du numéro 22 par des articles, des dessins, des photographies, des mises en page, des corrections et des distributions. Il s'agit d'une œuvre collective à laquelle ont travaillé de nombreux Ratons, de domicile ou de cœur, soit principalement les personnes suivantes :

André K, André M., Pierre, Camille, David, Dolorès, François, Jean-Marc, MaryJane, Mireille, Patrick, Stéphane, Yann, Murielle et Marie-Jo, Bernard, Christiane

La  remercie aussi tous les relecteurs et distributeurs bénévoles.

Vos remarques, critiques, éloges, propositions d'articles, envois de photos ou de tous documents concernant notre commune seront reçus très volontiers à l'adresse suivante: greffe@fey-vd.ch par internet ou Administration communale, rue de l'Ancien-Four no 6, 1044 Fey, par courrier.

Prochaine parution l'année prochaine ou la suivante

